

Règlement de l'appel à participation du FESTI'VE 2024

En fonction du nombre de réponses reçues à cet appel à participation, l'équipe projet ne sera peut-être pas en mesure d'accepter l'ensemble des actions ni de toutes les inclure dans le cadre de cette édition.

Dans un souci de transparence et d'équité, nous vous énonçons ci-dessous les critères qui seront pris en compte dans le choix des animations :

- Capacité de l'action à attirer un public étudiant ;
- Lien de l'action avec un dispositif récurrent ou une action en faveur des étudiants ;
- Capacité de l'animation à mettre en action les participants, les actions de type « stands d'informations » ne seront pas retenues ;
- Faisabilité de l'action (en lien avec les ressources disponibles à l'université et au Crous de Lyon : matériel, espace ...) ;
- Coût de l'action au regard de l'enveloppe globale ;
- L'action devra être la plus inclusive possible (aux différents types de publics présents à l'UJM : étudiants, minorités de genre, personnes en situation de handicap...);
- Toute action à caractère prosélyte ne sera pas retenue ;
- L'aspect innovant et éco-responsable d'un projet pourra aussi constituer un atout pour le projet ;
- Partenariats de la structure avec les pilotes du Festi'VE (hors associations étudiantes et établissement d'enseignement supérieur)
- Les fournitures et le matériel seront pris en charge par l'UJM et le Crous de Lyon pour les associations étudiantes
- Pour les partenaires, la prise en charge des fournitures et du matériel reste possible, un devis vous sera demandé

Le porteur de projet s'engage à respecter le calendrier et les échéances annoncées, sans quoi le projet ne sera pas retenu dans la programmation.

La clôture de l'appel à participation aura lieu le 15 avril 2024 à minuit. Nous rentrerons en contact ensuite avec les référents des structures/associations pour des compléments d'informations, si besoin. Ces informations demandées devront être fournies avant le 6 mai. La direction de la vie de campus prendra contact avec les porteurs de projet à la mi-mai pour annoncer les animations retenues.

Université Jean Monnet
Maison de l'Université
10, rue Tréfilerie
42023 Saint-Étienne Cedex 2

04 77 42 17 00
univ-st-etienne.fr
crous-lyon.fr

Crous de Lyon
Antenne de Saint-Etienne
11 rue Tréfilerie
42023 Saint-Etienne Cedex 2